



CHAPITRE 12

QUAND LES JEUNES CÉLIBATAIRES SE METTENT EN COUPLE

SCOLARISATION FÉMININE ET CHOIX DES PARTENAIRES À OUAGADOUGOU

ANNE-EMMANUÈLE CALVÈS
ET BILAMPOA GNOUMOU THIOMBANIO

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Depuis les années 1990, en Afrique, comme ailleurs dans le monde, la tendance est à la progression de la scolarisation féminine et à la diminution des inégalités scolaires selon le genre (Grant et Behrman, 2010 ; Lloyd et Hewett, 2009). Au Burkina Faso, par exemple, l'État a fait de la parité scolaire entre garçons et filles son cheval de bataille avec, entre autres, la création en 1989 d'un service spécialisé chargé de la promotion de la scolarisation des filles (Kobiané, 2007). En 1991, en effet, 33 % des garçons en âge d'être scolarisés fréquentaient l'école primaire, contre seulement 21 % des filles, et le ratio



d'égalité des sexes (nombre de filles scolarisées par rapport au nombre de garçons) aux niveaux primaire et secondaire combinés était de 62 % (Banque mondiale, 2007). Depuis, d'importants progrès ont été réalisés et, en 2009, le taux brut de scolarisation des filles au primaire était estimé à 74 % (contre 83 % chez les garçons) et le ratio de parité des sexes à 89 % (Banque mondiale, 2010). Par ailleurs, les données nationales masquent de fortes disparités géographiques : l'écart scolaire selon le sexe doit être relativisé selon le lieu de résidence. En effet, si la sous-scolarisation des filles demeure un enjeu majeur en milieu rural burkinabè, les jeunes citadines, et notamment celles résidant dans la capitale, ont aujourd'hui autant de chances de fréquenter l'école au niveau primaire que leurs pairs masculins : en 1992, par exemple, les filles représentaient déjà 50 % des effectifs scolarisés à Ouagadougou (Gérard, 1998).

Cette forte progression de la scolarisation féminine au cours des dernières décennies, en Afrique comme dans d'autres régions du monde, est souvent présentée comme l'un des principaux facteurs expliquant le recul de l'âge au mariage qu'ont connu la plupart des pays au cours de la même période (Malthur, Greene et Mlahotra, 2003 ; Nations unies, 2002). En effet, les données d'enquêtes nationales rapportent une entrée en union systématiquement plus tardive chez les femmes scolarisées, surtout celles ayant fréquenté le secondaire (Tabutin et Schoumaker, 2004). En Afrique, de plus, et contrairement à d'autres régions du monde où le rôle de la poussée scolaire féminine dans l'évolution du calendrier de la primo-nuptialité semble avoir été surévalué, l'analyse des données montre qu'une large part du déclin des mariages précoces peut effectivement être attribuée à l'augmentation de la scolarisation féminine (Mensch, Singh et Casterline, 2005). Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer le lien positif entre scolarité féminine et âge au mariage. La première, d'ordre plutôt mécanique, souligne que dans des contextes où les mariages sont précoces et où il y a incompatibilité entre fréquentation scolaire et mariage, chaque année passée sur les bancs d'école retarde d'autant l'entrée en union des filles en âge d'être scolarisées (Dommaraju, 2009 ; Lindstrom et Brambila Paz, 2001). Le fait qu'il existe dans la plupart des sociétés un laps de temps important entre la fin des études et l'entrée en union suggère pourtant que l'effet mécanique de la durée des études sur l'entrée en union ne suffit pas à expliquer le lien entre ces deux variables (Mensch *et al.*, 2005). En fait, en Afrique comme ailleurs, la scolarisation est surtout présentée comme le facteur de « modernisation » par excellence (Caldwell, 1980 ; Goode, 1970), et l'argument le plus couramment évoqué pour expliquer son effet sur le recul de l'entrée en union est celui de l'autonomie qu'elle procurerait aux jeunes filles (Mensch *et al.*, 2005). Les économistes, par exemple, mettent l'accent sur l'autonomie économique et les meilleures possibilités d'emploi qui s'offrent aux jeunes scolarisées pour expliquer leur entrée tardive en union

(Becker, 1981). Dans des sociétés où l'instruction favorise l'emploi féminin, les coûts d'un mariage précoce pour la jeune fille et pour sa famille sont en effet moins élevés et peuvent inciter à reculer l'entrée en union (Jejeebhoy, 1995). Outre l'autonomie économique, la scolarisation est aussi présentée comme un vecteur de changement idéationnel important qui encourage l'autonomie décisionnelle des jeunes filles lorsqu'il s'agit de choisir quand et avec qui se marier (Caldwell, 1980 ; Jejeebhoy, 1995 ; Mensch *et al.*, 2005). Parce qu'elle favoriserait la diffusion de valeurs et d'aspirations nouvelles auprès des jeunes, l'éducation augmenterait ainsi leur capacité à remettre en cause les normes traditionnelles en matière de mariage et de vie conjugale et à résister aux pressions sociétales en faveur du mariage précoce ou arrangé par les familles (Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers, 1989).

Ainsi, en Afrique, où le mariage est traditionnellement perçu comme une union entre deux familles plutôt qu'entre deux individus et est placé sous le strict contrôle des aînés (Meillassoux, 1982), on observe une individualisation croissante du processus de mise en union, qui se manifeste notamment par un rôle plus actif joué par les jeunes, particulièrement les citadins et les plus scolarisés, dans la sélection de leur conjoint (Attané, 2007 ; Feyisetan et Bankole, 1991 ; Hertrich, 2007a ; Meekers, 1992 ; Smith, 2007). Avec la scolarisation, mais aussi l'exposition accrue aux médias occidentaux et à une culture populaire mondialisée qui accorde une large place aux rapports hommes-femmes, l'idée du « mariage par amour » fait son chemin chez les jeunes citadines et citadins d'Afrique subsaharienne (Touré, 2006 ; Werner, 2006). Dans les villes burkinabè, comme dans d'autres villes africaines, les jeunes déclarent aujourd'hui vouloir se marier par amour avec un partenaire de leur choix (Rossier, 2007). La période de célibat se prolongeant, la sexualité pré-nuptiale, les relations stables et les unions informelles « intermédiaires » entre célibataires se développent et constituent d'ailleurs pour les jeunes un moyen de trouver « l'âme sœur » et de se positionner sur un marché matrimonial de plus en plus compétitif (Attané, 2007 ; Calvès, Kobiané et N'Bouké, 2013 ; Rossier, 2007).

Bien que l'approbation sociale et parentale d'une union demeure un pré-requis incontournable au mariage et que le marché matrimonial reste très codifié dans la plupart des pays africains (Attané, 2007 ; Locoh et Mouvagha-Sow, 2008 ; Thiriart, 1999), l'individualisation du processus de choix des conjoints se traduit, en outre, par un certain contournement des normes et interdits familiaux relatifs à l'origine ethnique et à l'âge des partenaires. Pour la majorité des ethnies du Burkina Faso, si la mise en union obéit traditionnellement à la double obligation de l'endogamie ethnique et de l'exogamie clanique (Vinel, 2005), l'analyse des données d'une enquête nationale réalisée en 2000 révèle une augmentation sensible au cours des dernières décennies de la proportion de mariages entre conjoints d'ethnies différentes, notamment parmi

les populations urbaines et scolarisées (Maïga et Baya, 2011). Outre l'affranchissement des interdits conjugaux en matière d'exogamie ethnique, on note également dans l'ensemble des pays africains une tendance à la formation de couples plus égalitaires en matière d'écart d'âge. En effet, si dans la plupart des pays d'Afrique, et notamment d'Afrique de l'Ouest, le mariage précoce des femmes et tardif des hommes conjugué au maintien de la pratique de la polygamie se traduit par des différences d'âge entre conjoints au premier mariage très élevées (6,6 ans en moyenne), la tendance est au resserrement de ces écarts (Antoine, 2002 ; Hertrich, 2007b ; Tabutin et Schoumaker, 2004). Parce qu'il reflète une double subordination au sein du couple, celle fondée sur le sexe étant renforcée par celle liée à l'âge, l'écart d'âge entre conjoints est souvent considéré comme un indicateur du degré d'autonomie féminine et du niveau de rapprochement conjugal (Barbieri et Hertrich, 2005), et il est susceptible de varier avec le niveau d'instruction de la femme. Les rares études qui se sont intéressées à l'écart d'âge entre conjoints ont d'ailleurs montré l'importance du niveau d'instruction des filles dans l'explication des différences d'écart d'âge au premier mariage entre les populations (Lesthaeghe, Kaufmann et Meekers, 1989 ; Lesthaeghe, Kaufmann, Meekers et Sykryn, 1994).

Bien qu'il pose en filigrane la question cruciale de l'émancipation sociale des jeunes scolarisées vis-à-vis de leurs aînés et au sein du couple, l'effet de l'instruction sur le processus de choix des conjoints est encore peu étudié quantitativement. Les données d'enquêtes sur le sujet demeurent en effet rares et, lorsqu'elles existent, les études s'intéressent principalement aux caractéristiques des couples mariés. Or le recul de l'âge au mariage, le développement de la sexualité pré-nuptiale et la prévalence accrue de relations célibataires « intermédiaires » dans les villes africaines militent en faveur d'une perception plus large de la mise en couple afin de cerner les transformations à l'œuvre dans le processus de choix du futur conjoint. L'objectif principal de ce chapitre est de présenter l'impact de la scolarisation sur le processus de choix de partenaires stables parmi les jeunes célibataires à Ouagadougou (capitale du Burkina Faso). Elle s'articule autour des questions suivantes : comment le parcours relationnel (ou les « mises en couple successives ») des jeunes filles célibataires diffère-t-il en fonction de leur niveau d'instruction ? Les jeunes femmes davantage scolarisées ont-elles plus de contrôle sur le choix de leurs partenaires que leurs consœurs moins scolarisées ? Dans ce choix, sont-elles plus enclines à braver les normes matrimoniales en matière d'endogamie ethnique ? Forment-elles plus facilement des couples égalitaires en matière d'âge ? L'effet de la scolarisation sur le choix des partenaires est-il le même chez les femmes et chez les hommes ?

DONNÉES ET MÉTHODES

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur les données d'une enquête biographique unique, l'enquête *Devenir parents à Ouagadougou* (DPO), réalisée entre novembre 2009 et février 2010 dans la capitale burkinabè par l'Université de Montréal et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) de l'Université de Ouagadougou. La collecte s'est déroulée auprès de 2 036 jeunes adultes résidant à Ouagadougou : 1 109 femmes et 927 hommes. Afin de tenir compte des différences de genre dans les dynamiques d'entrée en vie féconde, les femmes ciblées par l'enquête étaient légèrement plus jeunes (20 à 29 ans) que les hommes (25 à 34 ans). L'échantillon de l'enquête est un échantillon aléatoire stratifié représentatif de la ville de Ouagadougou¹.

Bien que cette enquête soit initialement centrée, comme son nom l'indique, sur les dynamiques d'entrée en vie féconde, la richesse des données collectées se prête bien à l'étude de l'effet de la scolarisation sur la mise en couple et le choix des partenaires. En effet, outre les données sur l'origine sociale des répondants (profession des parents, religion, ethnicité) et des informations biographiques « classiques » (résidence, scolarisation et activité, histoire génésique), l'enquête a collecté des données biographiques détaillées sur les relations « importantes » (maritales ou non) entretenues par les enquêtés au cours de leur vie. Si les enquêtes biographiques existantes ont permis de prendre en compte la complexité et la diversité des unions matrimoniales en Afrique (Antoine, 2002), les biographies de relations qu'entretiennent aujourd'hui les jeunes célibataires sont, en revanche, plus rares (Calvès et N'Bouké, 2011 ; Clark, Kabiru et Mathur, 2010). La quatrième section du questionnaire est allée au-delà de l'historique matrimonial classique pour collecter des informations sur toutes les relations « importantes » que l'enquêté(e) a connu au cours de sa vie : la première et toutes celles qui ont duré plus de six mois ou ont donné lieu à une grossesse ou une cohabitation, pas seulement un mariage. Pour chaque relation, les répondants ont été notamment interrogés sur les conditions de la rencontre (la date et la personne leur ayant présenté leur partenaire), sur la date des premiers rapports sexuels, sur l'utilisation de la contraception, sur la présence de partenaires occasionnels, sur l'issue de la relation (mariage ou non) ainsi que sur les dates

1. En utilisant le Recensement général de la population de 2006 comme base de sondage, la méthode d'échantillonnage a consisté, dans un premier temps, à sélectionner 10 zones de dénombrement (Zd) censitaires dans chacun des 5 arrondissements de l'agglomération de Ouagadougou. La sélection des Zd s'est faite selon un procédé de tirage systématique, avec une probabilité de tirage proportionnelle à la taille des Zd dans chaque arrondissement. L'objectif était d'interroger environ 2 000 jeunes adultes résidants dans 2 000 ménages différents. Les données du recensement suggérant que chaque ménage comporte en moyenne 0,9 homme de 25 à 34 ans et 1,1 femme de 20 à 29 ans, 2 300 ménages au total ont été ciblés. Dans un second temps, nous avons tiré aléatoirement 46 ménages dans chacune des Zd sélectionnées et, dans chaque ménage, un seul individu a été sélectionné (lui aussi choisi aléatoirement parmi les individus éligibles, soit les hommes de 25 à 34 ans et les femmes de 20 à 29 ans).

de la cohabitation, des événements matrimoniaux (cérémonie coutumière, religieuse ou civile) et des ruptures, le cas échéant. Outre les informations sur la relation elle-même ont été collectées des informations sur chaque partenaire, en particulier son âge à la rencontre, son groupe ethnique, son statut matrimonial, son activité et son niveau d'instruction au début et à la fin de la relation. Environ 95 % des 2 036 jeunes adultes ayant participé à l'enquête ont fourni un historique relationnel et, au total, des informations sur 3 200 relations ont été collectées (1 674 déclarées par les enquêtés et 1 526 par les enquêtées). Cet historique relationnel offre une occasion unique d'explorer la problématique de la mise en couple chez les jeunes célibataires, notamment car elle fournit des données quantitatives rares sur le choix des partenaires, l'implication des parents dans ce choix, le niveau d'homogamie ethnique dans le couple et les écarts d'âge entre les partenaires. La nature rétrospective des données permet également de mettre en relation ces choix avec les caractéristiques des répondants à ce moment-là, par exemple le niveau d'instruction, qui peut varier avec le temps.

L'analyse des données est divisée en deux sections. Une première partie, descriptive, présente l'itinéraire relationnel, c'est-à-dire les mises en couple (en relation) successives des jeunes femmes et des jeunes hommes : âge médian au début du parcours relationnel et aux premiers rapports sexuels, âge médian à la première union (mariage ou cohabitation le cas échéant), proportion de relations sexuelles hors union, nombre moyen de relations « importantes », durée moyenne de ces relations, fréquence des ruptures de relations, proportion de répondants et répondantes ayant déclaré un ou des partenaire(s) occasionnel(s) pendant une relation. Les modalités de rencontre des partenaires (implication de la famille) et le profil des relations (écart d'âge entre partenaires et endogamie ethnique) selon le niveau d'instruction des enquêtés au moment de la rencontre sont également explorés dans cette section. La seconde section mobilise des modèles logistiques multivariés pour analyser l'impact du niveau d'instruction des répondants sur le choix des partenaires, et plus particulièrement l'implication des parents dans ce choix, et sur la probabilité de braver les normes conjugales d'endogamie ethnique et de former un couple égalitaire en matière d'âge. Dans ces modèles, l'unité d'analyse est la relation, quelle que soit son issue (mariage, cohabitation, rupture ou encore en cours).

SCOLARISATION, PARCOURS RELATIONNEL, MARIAGE ET PROFIL DES PARTENAIRES

Le tableau 12.1 présente quelques caractéristiques du parcours relationnel des jeunes répondantes et répondants selon leur niveau d'instruction au moment de l'enquête. Chez les femmes comme chez les hommes, la scolarisation affecte significativement le calendrier du début de la première relation.

TABLEAU 12.1.

Début et caractéristiques du parcours relationnel des jeunes femmes et hommes, selon le niveau de scolarité à l'enquête

	Femmes			
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^e cycle ou supérieur
Début du parcours relationnel				
Âge médian à la rencontre du premier partenaire ^{***a}	17,0	17,0	17,4	17,8
Âge médian aux premiers rapports sexuels ^{***a}	17,6	17,7	18,0	18,7
Rapports sexuels avant le mariage ou la cohabitation ^{***b} (%)	61,3	81,2	92,8	98,1
Déjà marié(e) ou en cohabitation ^{***a} (%) à :				
20 ans	63,2	45,1	34,8	06,3
25 ans	90,8	84,3	71,0	39,3
Caractéristiques du parcours relationnel				
Nombre moyen de relations « importantes » déclarées ^{***c}	01,2	01,4	01,5	01,5
Durée moyenne des relations ^{***c} (années)	06,3	05,1	04,4	03,2
Répondants ayant connu une rupture de relations ^{***b} (%)	40,4	60,9	62,2	66,6
Répondants ayant déclaré des partenaires occasionnels pendant une relation ^{***b} (%)	06,3	12,6	19,0	17,5
N = 2036	364,0	255,0	221,0	269,0

^a Test de significativité de Cox, *** p < 0,001.

^b Test du chi-carré, *** p < 0,001.

^c Test t pour l'égalité des moyennes, *** p < 0,001.

TABLEAU 12.1. (suite)

	Hommes			
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^e cycle ou supérieur
Début du parcours relationnel				
Âge médian à la rencontre du premier partenaire ^{***a}	22,3	21,2	20,1	21,0
Âge médian aux premiers rapports sexuels ^{***a}	22,7	21,4	20,6	21,4
Rapports sexuels avant le mariage ou la cohabitation ^{***b} (%)	85,6	87,5	98,5	99,1
Déjà marié(e) ou en cohabitation ^{***a} (%) à :				
20 ans	03,4	01,7	01,5	00,0
25 ans	23,8	24,5	16,2	05,2
Caractéristiques du parcours relationnel				
Nombre moyen de relations « importantes » déclarées ^{***c}	01,5	01,8	02,0	01,9
Durée moyenne des relations ^{***c} (années)	03,8	03,3	03,0	02,7
Répondants ayant connu une rupture de relations ^{***b} (%)	70,1	82,4	87,1	87,2
Répondants ayant déclaré des partenaires occasionnels pendant une relation ^{***b} (%)	35,9	58,0	68,2	58,1
N = 2036	181,0	200,0	198,0	348,0

^a Test de significativité de Cox, *** p < 0,001.

^b Test du chi-carré, *** p < 0,001.

^c Test t pour l'égalité des moyennes, *** p < 0,001.

Parmi les jeunes femmes n'ayant jamais fréquenté l'école, l'âge médian à la rencontre du premier partenaire est de 17 ans, alors qu'il s'effectue presque 1 an plus tard chez les femmes ayant un niveau d'instruction de 2^e cycle du secondaire ou plus (17,8 ans). L'âge aux premiers rapports sexuels augmente également avec le niveau de scolarisation féminine : il passe de 17,6 ans pour les jeunes femmes sans instruction à 18,7 ans pour celles ayant un niveau de scolarité supérieur. Plus tardive que celle des femmes (21,3 ans contre 17,9 ans en moyenne), la transition vers la vie amoureuse et sexuelle des hommes diffère aussi significativement selon le niveau de scolarité. À l'inverse des femmes, les jeunes hommes ayant fréquenté l'école entament leur parcours relationnel plus précocement que ceux ne l'ayant pas fréquentée. À noter que, parmi les plus scolarisés (2^e cycle du secondaire ou plus), le début du parcours amoureux est plus tardif que parmi ceux ayant un niveau de 1^{er} cycle du secondaire.

Le degré de scolarisation affecte également fortement le contexte d'entrée en vie sexuelle, chez les femmes comme chez les hommes. Les données DPO confirment que l'activité sexuelle avant le mariage ou la cohabitation est aujourd'hui la norme chez les jeunes hommes (94 %), mais aussi chez les jeunes filles (81 %). Comme l'illustre le tableau 12.1, la proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes ayant eu leurs premiers rapports sexuels alors qu'ils étaient encore célibataires augmente significativement avec le niveau d'instruction. Chez les jeunes femmes, par exemple, cette proportion passe de 61 % chez les répondantes n'ayant pas fréquenté l'école à 98 % chez celles ayant fait des études de 2^e cycle du secondaire ou plus. Ces différences reflètent une entrée en union (mariage ou union cohabitante) particulièrement tardive des jeunes femmes scolarisées. L'âge médian à la première union est de 21,2 ans pour l'ensemble des jeunes femmes, et de 20,8 ans pour les 25 à 29 ans. Ces estimations sont très similaires à celles rapportées par l'Enquête démographique et de santé (EDS) réalisée en 2003 au Burkina Faso, qui estimait un âge médian à la première union de 20,5 ans parmi les jeunes femmes de 25 à 29 ans résidant à Ouagadougou au moment de l'enquête (INSD et ORC Macro, 2004, p. 93). Les différences selon le niveau d'instruction sont très marquées. Bien qu'elles commencent leur parcours relationnel plus tardivement, les jeunes filles les plus scolarisées restent célibataires nettement plus longtemps que leurs consœurs moins scolarisées. Comme l'illustre le tableau 12.1, 63,2 % de ces dernières étaient déjà en union à 20 ans, contre seulement 35 % des jeunes femmes ayant un niveau de 1^{er} cycle du secondaire et 6 % des plus scolarisées (2^e cycle du secondaire et plus). Chez les hommes, les différences selon le niveau d'instruction étaient également significatives, mais nettement moins marquées que chez les femmes, et 24 % des hommes sans instruction étaient déjà en union à 25 ans, contre seulement 5,2 % des plus scolarisés.

Plus les répondants sont scolarisés (femmes ou hommes), plus « mouvementée » est leur trajectoire relationnelle. En fait, le nombre de partenaires sexuels, stables ou occasionnels, ainsi que le nombre de ruptures de relations déclarées augmentent significativement avec le niveau d'instruction. Les jeunes femmes ayant fréquenté l'école au-delà du 1^{er} cycle du secondaire déclarent en moyenne 1,5 relation, contre 1,2 pour leurs consœurs non scolarisées (tableau 12.1). La durée moyenne des relations stables diminue également de manière significative avec le niveau d'instruction, passant de 6,3 ans en moyenne pour les femmes n'ayant pas fréquenté l'école à 3,2 pour les femmes les plus scolarisées. La proportion de femmes ayant vécu une rupture de relation, quant à elle, augmente significativement avec le niveau d'instruction, passant de 40 % parmi les femmes sans instruction à 67 % parmi les plus scolarisées. Par ailleurs, une proportion non négligeable de femmes scolarisées au-delà du primaire (19 % des répondantes avec un niveau de 1^{er} cycle du secondaire et 18 % de celles avec un niveau de 2^e cycle du secondaire ou plus) déclarent avoir déjà eu des partenaires occasionnels alors qu'elles étaient en relation (contre seulement 6 % parmi les moins scolarisées). L'effet de la scolarisation sur le parcours relationnel des jeunes hommes est identique à celui observé chez les jeunes femmes. En revanche, l'analyse révèle des différences de genre marquées dans les parcours relationnels : tous niveaux d'instruction confondus, les hommes déclarent en moyenne plus de partenaires stables et occasionnels, connaissent plus de ruptures et entretiennent des relations plus courtes que les femmes.

Le tableau 12.2 présente les modalités de rencontre des partenaires ainsi que leur âge et leur appartenance ethnique selon le niveau d'instruction des répondantes et des répondants au moment de la rencontre, pour les relations déclarées par les femmes et les hommes séparément.

Les données de l'enquête DPO confirment que le processus de formation des couples chez les jeunes célibataires s'individualise. En effet, seule une minorité des relations stables déclarées par les jeunes femmes et les hommes (16 % dans les deux cas) ont été nouées par l'entremise de la famille, les jeunes citadins rencontrant généralement leurs partenaires par eux-mêmes ou grâce à des amis. Pour les femmes comme pour les hommes, l'implication de la famille dans la rencontre varie pourtant significativement selon le niveau d'instruction. Les différences sont particulièrement frappantes chez les femmes. Ainsi, si pour près d'un tiers des relations déclarées par les femmes n'ayant jamais fréquenté l'école (30,5 %) la famille est à l'origine de la rencontre, ce n'est le cas que de 7,5 % des relations entretenues par les femmes les plus scolarisées (de niveau 2^e cycle du secondaire ou plus). Bien que la majorité des jeunes Ouagalais choisissent eux-mêmes leurs partenaires, dans la majorité des cas (68 % des femmes et 56 % des hommes), ils choisissent des partenaires de la même ethnie. Comme l'illustre le tableau 12.2, la proportion de couples interethniques est pourtant

TABLEAU 12.2.

Modalités de rencontre des partenaires, écart d'âge et endogamie ethnique, selon le niveau de scolarité des enquêté(e)s au moment de la rencontre

	Niveau de scolarité à la rencontre				
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^e cycle ou supérieur	Ensemble
Relations déclarées par les FEMMES					
Modalités de rencontre****a					
Seul(e)	61,9	74,2	75,7	71,8	70,1
Par des ami(e)s	07,6	12,7	17,2	20,7	13,6
Par la famille	30,5	13,1	07,1	07,5	15,7
Endogamie ethnique****a	84,1	72,5	61,7	41,3	67,8
Écart d'âge moyen****b (années)	09,3	08,2	07,0	05,8	7,8
N = 3 200	446,0	419,0	448,0	155,0	1 526,0
Relations déclarées par les HOMMES					
Modalités de rencontre****a					
Seul(e)	36,1	48,6	56,1	53,0	50,2
Par des ami(e)s	35,7	33,2	32,2	34,9	33,8
Par la famille	28,1	18,2	11,7	12,1	16,0
Endogamie ethnique****a	70,0	68,1	51,1	48,2	56,3
Écart d'âge moyen****a (années)	04,7	04,4	03,3	03,7	03,8
N = 3 200	263,0	389,0	497,0	525,0	1 673,0

^a Test du chi-carré, *** p < 0,001.

^b Test t pour l'égalité des moyennes, *** p < 0,001.

non négligeable, et elle varie fortement en fonction du niveau de scolarité. Les différences sont, une fois de plus, particulièrement marquées chez les femmes. En effet, si la large majorité des couples formés par les jeunes femmes sans instruction sont endogames (84 %), c'est l'inverse pour ceux formés par les jeunes femmes les plus scolarisées : ils sont, eux, majoritairement exogames (59 %). Sans surprise,

les données de l'enquête montrent aussi que, dans 99,7% des relations déclarées par les femmes et 94,8% de celles déclarées par les hommes, l'homme est plus âgé que la femme. Dans l'ensemble, les jeunes filles entrent en relation avec des hommes nettement plus âgés qu'elles (de 7,8 ans leur aîné en moyenne). Représentant l'âge des répondants masculins au moment de l'enquête (aucun d'entre eux n'a alors plus de 34 ans), l'écart d'âge entre partenaires dans les relations déclarées par les hommes est nettement moins important que dans les relations déclarées par les femmes (3,8 ans en moyenne). Dans les relations déclarées par les femmes, l'écart d'âge entre partenaires varie significativement selon le niveau d'instruction de ces dernières : plus ce niveau augmente, plus l'écart diminue (tableau 12.2). L'écart se resserre particulièrement après le 1^{er} cycle du secondaire, et il passe globalement de 9,3 ans pour les relations entretenues par les jeunes femmes sans instruction à 5,8 ans pour celles nouées par les plus scolarisées. La tendance est globalement la même chez les hommes, bien que les différences soient nettement moins marquées que celles observées chez les femmes.

EFFET DE LA SCOLARISATION SUR LE CHOIX DES PARTENAIRES : ANALYSE MULTIVARIÉE

Afin d'évaluer l'impact de la scolarisation féminine sur le processus de choix des partenaires, trois modèles multivariés ont été construits. Le premier mesure l'effet du niveau d'instruction sur l'implication de la famille dans ce choix. La variable dépendante de ce premier modèle est donc la probabilité que le partenaire ait été présenté à la répondante par un membre de la famille. Un deuxième modèle estime, quant à lui, l'effet de la scolarisation sur la probabilité de braver les normes conjugales en matière d'endogamie ethnique et de former un couple exogame. Enfin, le troisième modèle teste l'hypothèse selon laquelle les jeunes femmes les plus scolarisées seraient aussi plus enclines à former des couples égalitaires en termes d'âge. La variable dépendante de ce troisième modèle est la probabilité de choisir un partenaire avec lequel la différence d'âge est de 3 ans ou moins.

Dans chaque modèle, la variable indépendante d'intérêt est le niveau d'instruction atteint par la répondante au moment de la mise en couple. La littérature existante, même si elle n'aborde souvent qu'indirectement le sujet du choix des partenaires, suggère des pistes intéressantes sur les facteurs démographiques, culturels, sociaux et économiques susceptibles d'influencer la mise en couple et l'autonomie des jeunes femmes dans le choix des partenaires. Ces derniers ont été intégrés dans l'analyse multivariée comme variables de contrôle. Le premier groupe de variables de contrôle a trait à la temporalité de la mise en couple et inclut l'âge de la répondante au début de la relation et le rang de cette relation (première relation ou non). La littérature existante propose des hypothèses contradictoires sur l'effet potentiel de ces variables sur le choix

des futurs conjoints. D'un côté, on pourrait s'attendre à ce que l'autonomie décisionnelle des jeunes femmes et leur aspiration à former un couple égalitaire en matière d'âge et à contourner les normes d'endogamie ethnique augmentent avec l'âge et au fil des relations, les adolescentes et les très jeunes femmes étant plus soumises au contrôle de la famille que leurs aînées. Les résultats de l'étude sur les mariages interethniques de Maïga et Baya vont d'ailleurs dans ce sens, puisqu'ils suggèrent que plus le mariage est tardif, plus le choix du partenaire se défait des considérations ethniques, particulièrement chez les femmes urbaines (Maïga et Baya, 2011). À l'opposé, certaines études sur les relations pré-nuptiales en milieu urbain africain suggèrent que les premières relations qu'entretiennent les célibataires et celles formées à un jeune âge sont souvent moins motivées par des considérations matrimoniales que les relations subséquentes et ont d'ailleurs moins de chance d'aboutir à un mariage (Clark *et al.*, 2010 ; Calvès et N'Bouké, 2011). Dans cette logique, le désir des jeunes célibataires de se mettre en couple dans le but de se marier augmente avec l'âge et au fil des relations, et avec lui la probabilité de choisir un partenaire se conformant aux normes conjugales d'endogamie et à la volonté des parents.

Outre la temporalité dans la mise en couple, les facteurs culturels peuvent également affecter le choix des partenaires. Au Burkina Faso, comme ailleurs en Afrique subsaharienne, les normes en matière de transition vers le mariage et de sexualité pré-nuptiale varient selon la religion et l'ethnie (Bledsoe et Cohen, 1993). Plusieurs études ont montré notamment que les adolescentes et les jeunes femmes musulmanes se mariaient plus précocement que leurs homologues catholiques ou protestantes et étaient moins susceptibles d'avoir des rapports sexuels avant le mariage ou de vivre en concubinage (Antoine *et al.*, 1995 ; Bledsoe et Cohen, 1993 ; Gyimah, 2009 ; Ikamari, 2005 ; LeGrand et Younoussi, 2009). Dans leur étude sur les déterminants du mariage interethnique au Burkina Faso, Maïga et Baya montrent, par ailleurs, l'influence significative de l'affiliation ethnique sur la probabilité d'être engagé dans une union interethnique, suggérant notamment que les femmes et les hommes mossi, l'ethnie majoritaire au Burkina Faso, sont moins susceptibles que les membres des autres ethnies de contourner les normes d'exogamie. Afin de prendre en compte l'effet potentiel de ces différences culturelles dans le processus de choix des partenaires par les jeunes célibataires, le groupe ethnique ainsi que la religion (musulmane ou non) du répondant ou de la répondante ont été intégrés comme covariables dans les trois modèles multivariés. Étant donné la prédominance des répondants se déclarant mossi (75 %), l'appartenance ethnique a été codée en deux catégories : mossi ou non mossi. Le lieu de socialisation est également susceptible d'influencer le degré d'autonomie des jeunes filles dans le processus de choix de leurs partenaires, leur aspiration pour des couples plus égalitaires en matière d'âge et leur capacité à s'affranchir des normes d'endogamie ethnique

lors de ce choix. Bien que le milieu rural africain soit loin d'être immuable et que le processus matrimonial se transforme et s'individualise aussi dans les villages (Hertrich, 2007a), la ville demeure le lieu privilégié de diffusion de nouveaux idéaux en matière de couple et de mariage et de prise de distance vis-à-vis de l'encadrement familial de la sexualité des jeunes. Les jeunes Ouagalais et Ouagalaises interrogés lors de l'enquête n'ayant pas tous grandi dans la capitale, nous avons contrôlé dans chaque modèle, grâce à l'historique résidentiel, pour le premier lieu de résidence du répondant (à 6 ans), que nous avons codé selon trois modalités : milieu urbain (Ouagadougou et autres villes), milieu rural et étranger (essentiellement la Côte d'Ivoire). Enfin, l'origine sociale et le niveau socioéconomique des ménages dont sont issues les jeunes répondantes sont également susceptibles d'influencer leur autonomie dans le processus de choix du partenaire et leur capacité à remettre en cause les normes traditionnelles en matière de mariage. En effet, bien que l'origine sociale soit rarement prise en compte dans les études sur le mariage en Afrique, certaines études ont montré qu'à Dakar (Antoine, Djiré et Laplante, 1995) et à Ouagadougou (Calvès et N'Bouké, 2011) les jeunes filles issues de la classe moyenne et supérieure se mariaient significativement plus tardivement que leurs consœurs ayant grandi dans des milieux moins favorisés. Au même titre que la scolarisation, l'appartenance à la « petite prospérité » urbaine ou à des groupes socioéconomiques intermédiaires ou supérieurs est souvent associée à une prise de distance par rapport au modèle traditionnel de la famille et à l'adoption de modèles extérieurs, véhiculés notamment par la télévision et par Internet, dont ces groupes sont de grands consommateurs (Jacquemot, 2012). Une socialisation au sein de ces milieux constitue donc pour les jeunes filles le terreau idéal à l'émergence de stratégies d'individualisation et d'autonomisation vis-à-vis de la communauté (Calvès et Marcoux, 2007), notamment en matière de mise en couple et de choix des partenaires. Dans chaque modèle multivarié, nous avons donc contrôlé pour l'origine sociale des enquêtés et le statut socioéconomique de leur résidence au moment de chaque rencontre. L'origine sociale est mesurée par la profession du père de la répondante et a été codée en trois catégories : cultivateur/élèveur, travailleur du secteur informel et salarié du secteur formel. De plus, les informations collectées sur chaque résidence, en particulier la zone de résidence (lotie ou non), la source d'eau potable et d'électricité ainsi que les matériaux de construction du logement, ont permis d'évaluer le statut économique de la résidence au moment de chaque rencontre. Nous avons créé trois modalités pour cette variable : statut pauvre, intermédiaire et aisé. Puisque dans chaque modèle logistique multivarié l'unité d'analyse est la relation et que chaque enquêté a pu déclarer plusieurs relations, les observations (relations) ne sont donc pas indépendantes entre elles. Pour tenir compte des corrélations éventuelles au sein des relations déclarées par le même répondant (effet de grappe), nous avons utilisé l'option *cluster* du logiciel STATA dans chaque régression logistique.

Le tableau 12.3 présente les résultats de la régression logistique modélisant l'effet du niveau d'instruction sur l'implication de la famille dans le choix des partenaires, pour les femmes et les hommes séparément. Les résultats confirment la forte association négative entre le niveau d'instruction des femmes et l'implication de la famille dans le choix des partenaires que nous avons observée dans l'analyse descriptive. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité que la répondante ait rencontré son partenaire par l'intermédiaire de sa famille décline significativement avec son niveau d'instruction, et ce, dès le niveau primaire. En ce qui concerne les variables de contrôle, on note que le fait d'être issu d'un ménage fortuné décourage aussi une mise en couple encadrée par la famille, alors que la socialisation en milieu rural, à l'inverse, la favorise significativement. Malgré ces associations significatives, le niveau d'instruction est la variable qui a, au sein de toutes les covariables et de loin, l'effet le plus marqué et le plus significatif. Le constat est le même chez les hommes : la scolarisation a un effet significatif et marqué sur l'implication de la famille dans le choix du partenaire, même si cet effet est moins prononcé que celui observé chez les femmes. Les répondants issus d'un milieu intermédiaire ou aisé sont également significativement plus autonomes dans leur choix de partenaires que leurs homologues issus de milieux plus défavorisés. La religion affecte, en outre, la probabilité d'implication des parents des jeunes hommes dans le choix de leurs partenaires, et les musulmans ont une plus grande probabilité que les non-musulmans de rencontrer leurs partenaires par l'intermédiaire de la famille (rapport de cote : 1,45).

Les résultats de la régression logistique modélisant l'influence de la scolarité du répondant sur la probabilité de former un couple exogame confirment l'effet marqué de la scolarisation des jeunes filles sur leur propension à faire fi des normes d'endogamie ethnique lorsqu'elles choisissent un partenaire. En effet, même en contrôlant pour des facteurs significatifs comme le groupe ethnique, la religion ou l'origine socioéconomique, la probabilité de choisir un partenaire d'une autre ethnie augmente significativement avec le niveau d'instruction. Par exemple, les jeunes ayant fréquenté le 2^e cycle du secondaire ou le supérieur ont presque 4 fois plus de chance de s'engager dans une relation interethnique que ceux n'ayant jamais fréquenté l'école. En revanche, la scolarisation n'affecte pas de manière significative la propension des jeunes hommes à choisir un partenaire d'une autre ethnie. L'exogamie ethnique dans les couples fondés par les jeunes hommes est davantage conditionnée par l'appartenance ethnique (le fait de ne pas être mossi) et le statut économique de la résidence au moment de la rencontre (le fait de résider dans une résidence à statut économique intermédiaire ou élevé). Notons que ces variables sont également significatives dans le modèle des femmes : la probabilité de former un couple mixte est également significativement plus élevée parmi les femmes non mossi et les non musulmanes, mais aussi parmi celles issues d'un milieu aisé et celles dont le père est ou était salarié dans le secteur formel.

TABLEAU 12.3.

Régression logistique modélisant l'influence de la scolarité du répondant sur la probabilité que sa famille soit impliquée dans le choix du partenaire (I), de former un couple exogame (II) et de former un couple égalitaire en âge (3 ans d'écart ou moins) (III), comparaison des relations déclarées par les femmes et par les hommes

Caractéristiques du répondant	I Implication de la famille		II Couple exogame		III Couple égalitaire en âge	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Niveau de scolarité à la rencontre						
Aucun	—	—	—	—	—	—
Primaire	0,37***	0,63*	1,87**	1,03	1,77*	0,99
Secondaire 1 ^{er} cycle	0,21***	0,38***	1,93**	1,35	3,23***	1,31
Secondaire 2 ^e cycle ou supérieur	0,20***	0,44**	3,77***	1,32	4,38***	1,91**
Âge à la rencontre	0,96	0,99	0,01	0,92	1,08*	0,58***
Rang de la relation						
1 ^{re} relation	—	—	—	—	—	—
2 ^e ou plus	0,83	1,20	1,02	0,88	1,73**	0,95
Groupe ethnique						
Mossi	—	—	—	—	—	—
Autre	1,19	1,42	13,31***	8,27***	1,04	1,03
Religion						
Musulman	1,26	1,45*	0,75†	1,02	—	—
Autre (principalement catholique)	—	—	—	—	0,94	1,05
Milieu de résidence à l'enfance						
Urbain	—	—	—	—	—	—
Étranger	1,35	0,86	0,88	1,14	0,99	1,15
Rural	1,57*	1,07	0,81	1,12	0,98	1,18

TABLEAU 12.3. (suite)

Caractéristiques du répondant	I Implication de la famille		II Couple exogame		III Couple égalitaire en âge	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Profession du père						
Cultivateur ou éleveur	—	—	—	—		
Travailleur du secteur informel	1,10	0,94	1,20	1,04	0,90	1,01
Salarié dans le secteur formel	1,15	1,00	1,47*	1,15	0,84	1,05
Indice de pauvreté résidentielle						
Pauvre	—	—	—	—		
Intermédiaire	0,77	0,61*	1,39†	1,63*	0,85	1,73**
Aisé	0,65†	0,72†	1,65*	1,96***	1,37	2,06***
Nombre total de relations	1 526	1 673	1 526	1 673	1 526	1 673
Prob. > chi-carré	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000

*** p < 0,001; ** p < 0,01; * p < 0,05; † p < 0,10.

Les coefficients de l'analyse sont présentés sous forme de rapports de cotes ou *odds-ratio* (qui sont la valeur exponentielle des coefficients).

Si l'analyse suggère que la scolarisation féminine est associée à une individualisation accrue du processus de choix des partenaires par les jeunes célibataires et à une prise de distance par rapport aux considérations de similitude ethnique dans ce choix, elle suggère aussi que les jeunes filles les plus scolarisées privilégient les couples égalitaires en matière d'âge. En effet, comme l'illustre le tableau 12.3, la probabilité de former un couple avec un écart d'âge entre partenaires de 3 ans ou moins augmente significativement et fortement avec le niveau d'instruction de la répondante au moment de la rencontre. L'effet est particulièrement marqué au-delà du primaire : les jeunes filles ayant un niveau de 1^{er} cycle du secondaire ou plus sont 3 fois plus susceptibles que celles sans instruction de choisir un partenaire avec lequel elles ont 3 ans ou moins d'écart d'âge, alors que les plus scolarisées de l'échantillon (2^e cycle du secondaire ou plus) ont, quant à elles, 4 fois plus de chance de faire ce choix. Une fois de plus, la scolarisation féminine est la variable explicative du modèle ayant

l'effet le plus prononcé et le plus significatif sur le choix du partenaire, même si les variables relatives à la temporalité de la mise en couple affectent également la probabilité de former un couple égalitaire en matière d'âge, cette dernière augmentant significativement avec l'âge et le rang de la relation. Comme dans le modèle précédent, l'effet de la scolarisation diffère selon le sexe du répondant : il est bien moins prononcé chez les hommes qu'il ne l'est chez les femmes, même si les jeunes hommes les plus scolarisés (2^e cycle du secondaire ou plus) se distinguent des autres par leurs choix de couple significativement plus égalitaires que les non scolarisés. Chez les hommes, la propension à former un couple égalitaire en matière d'âge dépend aussi et surtout de l'âge du répondant (plus le jeune homme est âgé à la rencontre, plus l'écart se creuse) et de son origine sociale (les jeunes hommes issus de milieux plus aisés favorisent des couples égalitaires en matière d'âge).

CONCLUSION

Dans un contexte de montée de la scolarisation féminine, de recul de l'âge au premier mariage et d'individualisation croissante de la mise en union, l'objectif de l'étude était d'explorer, grâce aux données d'une enquête originale, l'enquête *Devenir parents à Ouagadougou* qui a eu lieu en 2009-2010, le processus de mise en couple et de choix de partenaires chez les jeunes célibataires de la capitale burkinabè et l'influence du niveau d'instruction sur ce processus. L'analyse a révélé plusieurs résultats intéressants. Premièrement, si les premières relations sexuelles ont lieu hors du cadre du mariage pour la large majorité des jeunes citadines (81 %), le parcours relationnel des jeunes célibataires diffère significativement selon leur niveau de scolarité. Entamé plus tardivement et clairement plus fréquemment hors du cadre du mariage, le parcours relationnel des jeunes filles scolarisées est également plus « mouvementé » et marqué par un nombre plus important de partenaires stables et occasionnels et par plus de ruptures que celui de leurs consœurs moins scolarisées. Deuxièmement, l'analyse suggère que, à l'instar du processus matrimonial à l'œuvre dans d'autres villes africaines (Feyisetan et Bankole, 1992 ; Meekers, 1992 ; Smith, 2009), la formation des couples de jeunes célibataires s'individualise à Ouagadougou : seule une minorité de répondantes et répondants ont rencontré leurs partenaires par l'entremise de leur famille. De même, si les normes en matière d'endogamie ethnique perdurent, les données suggèrent que le « brassage des cultures et des cœurs » amorcé en milieu urbain burkinabè (Maïga et Baya, 2011) se poursuit et s'intensifie, puisqu'une proportion non négligeable de couples non mariés (plus de 40 % en moyenne) sont des couples interethniques. L'écart d'âge entre partenaires, en revanche, demeure globalement très élevé et les jeunes femmes célibataires sont en couple avec des partenaires nettement plus âgés qu'elles (8 ans en moyenne).

Au-delà des différences dans le parcours relationnel des jeunes filles, l'analyse multivariée révèle aussi des différences très prononcées dans le processus de choix des partenaires selon le niveau d'instruction atteint au moment de la rencontre. En effet, les différents modèles montrent que, même après contrôle d'autres variables importantes comme l'âge, la religion, l'ethnie et l'origine géographique, sociale et économique, le niveau d'instruction est la variable ayant l'effet le plus discriminant sur le processus de choix des partenaires. L'étude visait à tester les hypothèses selon lesquelles la scolarisation féminine encourage l'autonomie décisionnelle, incite à un affranchissement de l'exigence d'endogamie et favorise l'adoption d'un modèle de couple plus égalitaire en matière d'âge. Nos résultats confirment fortement ces trois hypothèses de départ. Plus l'instruction féminine augmente, plus la probabilité que la famille soit impliquée dans le choix des partenaires diminue. De même, plus les jeunes filles sont scolarisées, plus elles sont enclines à choisir un partenaire d'ethnie différente de la leur et à former un couple dans lequel l'écart d'âge est faible (3 ans ou moins). L'analyse révèle en outre que l'effet net de la scolarisation sur le processus de choix des partenaires est globalement nettement moins marqué chez les hommes qu'il ne l'est chez les femmes.

Au final, les résultats de la recherche suggèrent que la progression de la scolarisation féminine observée depuis les années 1990 en Afrique subsaharienne, et particulièrement en Afrique de l'Ouest, est susceptible d'amplifier et d'accélérer les processus d'individualisation du choix des futurs conjoints, déjà bien amorcés, notamment en milieu urbain. Du point de vue de la recherche, cela signifie qu'il serait souhaitable d'élargir le champ des études s'intéressant aux logiques matrimoniales qui sous-tendent ces nouvelles modalités de mise en couple et de choix des conjoints, chez les jeunes scolarisées notamment. L'impact différentiel de la scolarisation selon le genre révélé par l'analyse mériterait également plus d'attention. Enfin, le devenir des femmes scolarisées après leur mariage et, en particulier, l'influence des transformations dans les modalités de choix des conjoints sur les rapports de genre au sein des ménages gagneraient à être davantage explorés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANTOINE, P. (2002). « L'approche biographique de la nuptialité : application à l'Afrique », dans G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch (dir.), *Démographie : analyse et synthèses*, vol. 2 : *Les déterminants de la fécondité*, Paris, INED, p. 51-74.
- ANTOINE, P., M. DJIRE et B. LAPLANTE (1995). « Les déterminants socioéconomiques de la sortie du célibat à Dakar », *Population*, vol. 50, n° 1, p. 95-117.
- ATTANÉ, A. (2007). « Choix matrimoniaux : le poids des générations. L'exemple du Burkina Faso », dans P. Antoine (dir.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle*, Paris, CEPED, p. 167-195.
- BANQUE MONDIALE (2007). *Development and the next generation*, Washington (DC), Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE (2010). *Rapport sur le développement dans le monde : développement et changement climatique*, Washington (DC), Banque mondiale.
- BARBIERI, M. et V. HERTRICH (2005). « Écarts d'âge entre conjoints et pratique contraceptive en Afrique sub-saharienne », *Population*, vol. 60, n° 5-6, p. 725-764.
- BECKER, G. (1981). *A treatise on the family*, Cambridge, Harvard University Press.
- BLED SOE, C. et B. COHEN (1993). *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington (DC), National Academy Press.
- CALDWELL, J. (1980). « Mass education as a determinant of the timing of fertility decline », *Population and Development Review*, vol. 6, n° 2, p. 225-255.
- CALVÈS, A.-E., J.-F. KOBIANÉ et A. N'BOUKÉ (2013). « Privatization of education and labor force inequality in urban francophone Africa : The transition from school to work in Ouagadougou », *World Development*, vol. 47, p. 136-148.
- CALVÈS, A.-E. et R. MARCOUX (2007). « Les processus d'individualisation à l'africaine », *Sociologie et société*, vol. 39, n° 2, p. 5-18.
- CALVÈS, A.-E. et A. N'BOUKÉ (2011). « Quitter le *célibatorium* : relations informelles, unions libres et premier mariage à Ouagadougou », communication présentée à la 6^e conférence de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), *La population africaine : passé, présent et futur*, Ouagadougou, Burkina Faso, 5-9 décembre.
- CLARK, S., C. KABIRU et R. MATHUR (2010). « Relationship transitions among youth in urban Kenya », *Journal of Marriage and Family*, vol. 72, n° 1, p. 73-88.
- DOMMARAJU, P. (2009). « Instruction des femmes et évolution du mariage en Inde », *Population*, vol. 64, n° 4, p. 757-775.
- FEYISETAN, B. et A. BANKOLE (1991). « Mate selection and fertility in urban Nigeria », *Journal of Comparative Family Studies*, vol. 22, n° 3, p. 272-292.
- GÉRARD, E. (1998). « Femmes, instruction et développement au Burkina Faso : incertitudes africaines », dans M. F. Lange (dir.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 197-220.
- GOODE, W. J. (1970). *World Revolution and Family Patterns*, New York, The Free Press.
- GRANT, M. J. et J. R. BEHRMAN (2010). « Gender gaps in educational attainment in less developed countries », *Population and Development Review*, vol. 36, n° 1, p. 71-89.
- GYIMAH, S. O. (2009). « Cohort differences in women's educational attainment and the transition to first marriage in Ghana », *Population Research and Policy Review*, vol. 28, n° 4, p. 455-471.
- HERTRICH, V. (2007a). « Le mariage, quelle affaire ! Encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rural malien », *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, p. 119-150.
- HERTRICH, V. (2007b). « Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Tendances de l'entrée en union », dans T. Locoh (dir.), *Genre et société en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, INED, coll. « Les cahiers de l'INED », n° 160, p. 281-307.

- IKAMARI, L. D. E. (2005). «The effect of educational timing of marriage in Kenya», *Demographic Resarch Journal*, n° 12, p. 1-20.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD) et ORC MACRO (2004). *Enquête démographique et de santé du Burkina Faso 2003*, Calverton, INSD et ORC Macro.
- JACQUEMOT, P. (2012). «Les classes moyennes changent-elles la donne en Afrique ?», *Afrique*, vol. 4, n° 244, p. 17-31.
- JEJEEBOY, S. J. (1995). «Education women age of marriage», dans S. J. Jeejeeboy, *Women's Education, Autonomy, and Reproductive Behaviour : Experience from Developing Countries*, Oxford et New York, Clarendon Press et Oxford University Press, p. 60-77.
- KOBIANÉ, J.-F. (2007). «Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso: du discours anthropologique aux résultats statistiques», dans T. Locoh (dir.), *Genre et sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, INED, coll. «Les cahiers de l'INED», n° 160, p. 221-241.
- LEGRAND, T. K. et Z. YOUNOUSSI (2009). «Consensual unions in Burkina Faso: Trends and determinants», *Canadian Studies in Population*, vol. 36, n° 3-4, p. 267-294.
- LESTHAEGHE, R., G. KAUFMANN et D. MEEKERS (1989). «The nuptiality regimes of sub-Saharan Africa», dans R. Lesthaeghe (dir.), *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, University of California Press, p. 288-333.
- LESTHAEGHE, R., G. KAUFMANN, D. MEEKERS et S. SYKRYN (1994). «Post partum abstinence, polygyny and age of marriage: A macro level analysis of sub-Saharan societies», dans C. Bledsoe et G. Pison (dir.), *Nuptiality in Sub-Saharan Africa, Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, Oxford, Clarendon Press, coll. «International Studies in Demography», p. 25-54.
- LINDSTROM, D. P. et C. BRAMBILA PAZ (2001). «Alternative theories of the relationship of schooling and work to family formation: The Mexican paradox», *Social Biology*, vol. 48, n° 3-4, p. 278-297.
- LLOYD, C. et P. HEWETT (2009). «Educational inequalities in the midst of widespread poverty: Diversity across Africa in educational outcomes», *Journal of International Development*, vol. 21, n° 8, p. 1137-1151.
- LOCOH, T. et M. MOUVAGHA-SOW (2008). «An uncertain future for African families», dans R. Jayakody, A. Thornton et W. Axinn (dir.), *International Family Change: Ideational Perspectives*, New York, Taylor and Francis Group, p. 45-80.
- MAÏGA, A. et B. BAYA (2011). «Au-delà des normes de formation du couple: quand les cultures s'épousent», communication présentée à la 6^e conférence de l'Union pour l'étude de la population africaine (UEPA), Ouagadougou, Burkina Faso.
- MATHUR, S., M. GREENE et A. MALHOTRA (2003). *Too Young to Wed: The Lives, Rights and Health of Young Married Girls*, Washington (DC), International Center for Research on Women (ICRW), p. 1-19.
- MEEKERS, D. (1992). «The process of marriage in African societies: A multiple indicator approach», *Population and development review*, vol. 18, n° 1, p. 61-78.
- MEILLASSOUX, C. (1982). *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Maspéro.
- MENSCH, B. S., S. SINGH et J. CASTERLINE (2005). «Trends in the timing of first marriage among men and women in the developing world», dans C. B. Lloyd, J. R. Behrman, N. P. Stromquist et B. Cohen (dir.), *The Changing Transitions to Adulthood in Developing Countries: Selected Studies*, Washington (DC), National Academies Press, p. 118-171.
- NATIONS UNIES (2002). *Rapport concis sur le suivi de la situation mondiale en matière de population, 2002: droits et santé en matière de procréation, eu égard en particulier au virus de l'immuno-déficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida)*, New York, Nations unies, Commission de la population et du développement, E/CN. 9/2002/2.
- ROSSIER, C. (2007). «Abortion: an open secret? Abortion and social network involvement in Burkina Faso», *Reproductive Health Matters*, vol. 15, n° 30, p. 230-238.

- SMITH, D. J. (2007). « Modern marriage, men's extramarital sex, and HIV risks in southeastern Nigeria », *American Journal of Public Health*, vol. 97, n° 6, p. 997-1005.
- TABUTIN, D. et B. SCHOUMAKER (2004). « La démographie de l'Afrique au sud du Sahara des années 1950 aux années 2000 », *Population*, vol. 59, n° 3-4, p. 521-622.
- THIRIAT, M.-P. (1999). « Les unions libres en Afrique subsaharienne », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, n°s 1-2, p. 81-115.
- TOURÉ, K. (2006). « Telenovas et dynamiques identitaires à Bouaké et Bamako », dans J. F. Werner (dir.), *Medias visuels et femmes en Afrique de L'Ouest*, Paris, L'Harmattan, p. 195-242.
- VINEL, V. (2005). *Des femmes et des lignages : ethnologies des relations féminines au Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.
- WERNER, J. F. (2006). « Comment les femmes utilisent les médias visuels pour domestiquer la modernité : enquête ethnographique et diffusion et la réception des *telenovas* au Sénégal », dans J. F. Werner (dir.), *Medias visuels et femmes en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan, p. 145-194.